

## AUX PARENTS D'ÉLÈVES INTÉRESSÉS PAR LA SECTION HANDBALL DU COLLÈGE (GARCONS)

Elèves nés en 2015, 2014, 2013, 2012

Mesdames, Messieurs,

Une réunion d'information sur les modalités d'accès et l'organisation de la **SECTION SPORTIVE HANDBALL** du collège Mentel aura lieu le :

**JEUDI 19 MARS 2026 à 18 heures**  
**en salle polyvalente du collège Mentel**

Animée par Madame THIRY, professeure d'EPS et coordonnatrice de la section handball, de Monsieur DEPUIS, responsable sportif de la section et de Monsieur LIENHART, Principal du collège, cette réunion s'inscrit dans la perspective du recrutement d'élèves à l'entrée en 6<sup>ème</sup> mais aussi pour les autres niveaux de classe en fonction des places disponibles.

Dans l'attente de vous accueillir, recevez, Mesdames, Messieurs, nos salutations sportives.

La coordonnatrice de la section handball,

Le Principal,

Jessica THIRY

Jean-Luc LIENHART

### Infos pratiques, dates à retenir ...

- **JEUDI 19 MARS 2026 à 18h** : réunion d'information et retour des dossiers de candidatures au collège.
- **VENDREDI 10 AVRIL 2026 de 15h30 à 17h10** : entraînement portes ouvertes avec les 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> de la section sportive.
- **MERCREDI 6 MAI 2026 de 13h30 à 16h** : tests sportifs au CSI – avenue Adrien Zeller – 67600 SELESTAT

**Pour les joueurs qui postulent pour une entrée en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, nous proposerons d'autres dates pour l'entraînement portes ouvertes et les tests.**

- **JEUDI 7 MAI 2026 à 14h15** : commission d'admission en section sportive : examen des dossiers scolaires et résultats aux tests sportifs.

NB : Un courrier d'admission ou de non admission vous sera adressé.

**+ questionnaire entraîneur : retour pour le 17 AVRIL 2026 au plus tard (via le site du SAHB – rubrique SAHB Académie)**

**+ petite lettre de motivation (présentation, motivation du joueur) : à remettre le 19 MARS 2026, lors de la réunion.**

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le collège au 03.88.92.10.64



COLLEGE  
JEAN  
MENTEL  
4 avenue Adrien Zeller  
67600 SELESTAT  
Tél. : 03 88 92 10 64  
ce.0671830A@ac-strasbourg.fr

Photo  
obligatoire

## Fiche de candidature à la Section sportive Handball 2026/2027

| RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS  | RENSEIGNEMENTS SPORTIFS   |
|--|---|
| <p><u>Concernant le responsable légal :</u></p> <p>NOM : _____</p> <p>Prénom : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Code postal : _____ Commune : _____</p> <p>Adresse mail : _____</p> <p>Téléphone domicile : _____</p> <p>Téléphone travail : _____</p>  | <p><u>Club où le handball est pratiqué (s'il y a lieu) :</u><br/>_____</p> <p>Nom de l'entraîneur : _____</p> <p>Courriel de l'entraîneur : _____</p> <p><u>Niveau de pratique (cocher le niveau)</u></p> <p><input type="radio"/> Départemental      <input type="radio"/> Régional</p> <p><u>Caractéristiques physiques</u></p> <p>Taille : _____</p> <p>Poids : _____</p> <p><input type="radio"/> Gaucher      <input type="radio"/> Droitier</p> <p><u>Postes préférentiels</u> : (mettre un ordre préférentiel 1-2-3-4 à inscrire dans les cases ci-dessous)</p> <p><input type="checkbox"/> AILIER</p> <p><input type="checkbox"/> PIVOT</p> <p><input type="checkbox"/> ARRIERE</p> <p><input type="checkbox"/> GARDIEN</p> |
| <p><u>Concernant l'élève candidat :</u></p> <p>NOM : _____</p> <p>Prénom : _____</p> <p>Sexe : <input type="radio"/> Masculin</p> <p>Date et lieu de naissance : _____</p> <p>Etablissement scolaire fréquenté en 2025/2026 :<br/>_____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Classe fréquentée en 2025/2026 : _____</p> |   |

### PIECES COMPLEMENTAIRES A FOURNIR avec la présente fiche de candidature :

- 1 enveloppe timbrée libellée à l'adresse de la famille (pour l'envoi du courrier après la commission)
- Photocopie des bulletins des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres 2025/2026 ou 1er semestre 2025/2026 et le 2<sup>ème</sup> semestre de l'année précédente
- La fiche-avis de l'entraîneur du club (**à remplir sur le site du SAHB – rubrique SAHB académie**)
- La lettre de motivation du joueur.

**Ce formulaire est à compléter et à rapporter lors de la réunion du JEUDI 19 MARS 2026**  
(ou à adresser à Monsieur le Principal du Collège MENTEL  
4, avenue Adrien Zeller - 67600 SELESTAT)

## SECTION SPORTIVE HANDBALL – Collège MENTEL SÉLESTAT

| LES OBJECTIFS   | LE RECRUTEMENT  |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rassembler les meilleurs jeunes handballeurs du Centre Alsace pour un perfectionnement et une préformation,</li> <li>➤ Permettre à des élèves de 1<sup>er</sup> cycle présentant des dispositions sérieuses pour le handball et très motivés, de concilier la pratique de leur sport favori avec une poursuite normale de leur scolarité,</li> <li>➤ Préparer l'accès éventuel de ces élèves à une section sportive handball de 2<sup>nd</sup> cycle, voire pour les meilleurs, aux centres de formation des clubs professionnels.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>⌚ Entraînement portes ouvertes pour découvrir le fonctionnement général d'un entraînement de la section sportive le <b>vendredi 10 AVRIL 2026 de 15h30 à 17h10</b>.</li> <li>⌚ Les tests de sélection sportive auront lieu le <b>mercredi 06 MAI 2026 de 13h30 à 16h au CSI</b> (Centre Sportif Intercommunal) de Sélestat. Se présenter en tenue de sport.</li> <li>⌚ Ces tests sont un des 4 critères qui seront examinés lors de la commission d'admission qui évaluera les aptitudes selon : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les résultats scolaires (notes et appréciations),</li> <li>- Les aptitudes physiques et techniques,</li> <li>- L'aptitude médicale : un certificat médical (- de 6 mois) attestant l'aptitude à la pratique du handball en section sportive devra être fourni <b>au plus tard le 06 MAI 2026 avant les tests</b>. L'avis de l'entraîneur et la lettre de motivation sont également nécessaires pour être admis (cf. site du SAHB – rubrique SAHB Académie).</li> </ul> </li> <li>⌚ Après la décision de la commission une notification sera envoyée aux familles.</li> </ul> |
| LE FONCTIONNEMENT   |   |
| SCOLARITÉ   | HANDBALL  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Le régime des études</b> est identique à celui des autres élèves de la classe, auquel s'ajoutent 5,5h de section handball (2 x 2h et 1 x 1,5h). A l'inscription, les élèves de la section handball doivent choisir d'être bilangues (Allemand et Anglais).</li> <li>- <b>Incompatibilité avec :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>⌚ le bilinguisme, religion (dès la 6<sup>ème</sup>)</li> <li>⌚ le latin, la CR (Culture Régionale) et LCE (Langue et Culture Européenne anglais (à compter de la 5<sup>ème</sup>).</li> </ul> </li> <li>- <b>Les élèves sont suivis</b> par des équipes pédagogiques qui collaborent étroitement avec les familles et les clubs en tenant compte de la motivation et des besoins des enfants.</li> <li>- Les tests d'entrée dans la section sportive seront proposés aux seuls élèves résidant dans le périmètre de recrutement de la section sportive.<br/>L'admission en section sportive des élèves du périmètre de recrutement qui ne sont pas du secteur de l'établissement est, dans tous les cas, assujettie à l'obtention d'une dérogation <b>SOUIS RESERVE DE PLACE DISPONIBLE DANS L'ETABLISSEMENT</b>.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>3 entraînements de handball hebdomadaires</b> s'ajoutent à la scolarité normale (EPS inclus) et aux entraînements en club.</li> <li>- <b>Encadrement prévu :</b><br/>M. DEPUIS Alexis (entraîneur diplômé, en charge de la section sportive)<br/>Mme Jessica THIRY (professeure d'EPS, responsable de la section sportive)<br/>Des entraîneurs diplômés du SAHB.</li> <li>- <b>Adhésion obligatoire à l'Association Sportive du collège</b> pour participer aux compétitions de handball et participer aux activités complémentaires qui viennent parfaire la formation d'un sportif.</li> <li>- <b>L'inscription dans un club de handball est obligatoire.</b></li> <li>- <b>Relation avec les clubs</b>: les élèves licenciés dans une association sportive civile restent membres de celle-ci, mais doivent respecter l'engagement dans la section et participer aux entraînements inscrits à leur emploi du temps et aux compétitions auxquels ils sont convoqués.</li> </ul>   |